

CCE 27 janvier 2010

Motion du CCE

Les élus et représentants du personnel au CCE ont interpellé le directeur général au sujet des décisions prises par l'Assemblée générale de l'AFPA du 22 janvier 2010. Ils ont posé des questions précises.

Le directeur général n'a pas nié les hypothèses émises par les élus et représentants du personnel. Il s'est contenté de réponses évasives avant d'annoncer qu'il ne pourrait pas assister à la suite de la séance

Le CCE ne veut pas se prêter plus longtemps à ce qui prend de plus en plus l'allure d'une partie de poker menteur.

Lors de l'Assemblée générale du 22 janvier 2010 le Président et le collège employeurs ont exigé « *qu'un effort plus important soit conduit dès 2010 et non pas étalé sur plusieurs années* ». Ils également exigé qu'une première mesure des résultats soit apportée dès juin. Quel plan d'action concret allez-vous mettre en œuvre en 2010, avec quel calendrier précis et avec quelles mesures concernant les emplois ?

Le CCE attend une réponse.